



DERNIÈRE SÉANCE : LE RIDEAU EST TOMBÉ !



Hier, les 3 Organisations Syndicales ont défendu une dernière fois la plateforme commune de revendications salariales et leurs revendications spécifiques complémentaires. Les améliorations marginales obtenues sont intéressantes...mais **la direction ne semble plus disposer de marges de manœuvre significatives et a d'ailleurs mis à la signature l'accord à l'issue de cette dernière séance**. Pour mémoire, cet accord nécessite la signature d'au moins deux OS pour entrer en vigueur (accord majoritaire).

Le package mis à la signature par la direction est le suivant:



- ✓ **Mesures salariales pour les salaires > 40k€ :**
 - Augmentation salariale de 6%
 - Seuil en-dessous duquel le manager doit argumenter : 3%

- ✓ **Mesures spécifiquement ciblées en faveur des salaires < 40k€ :**
 - Augmentation salariale de 6,5%
 - Seuil en-dessous duquel le manager doit argumenter : 4%



- ✓ **Mesures en faveur du pouvoir d'achat :**
 - Prime PPV de 1,5% du salaire avec un plancher de 600€, versée en janvier 2023
 - Revalorisation des tickets restaurant de 8,5€ à 9,87€ (plafond URSSAF) et des paniers de 5,1€ à 5,92€
 - Revalorisation des activités sociales et culturelles de 0,8% à 1% de la masse salariale (dans le cadre de l'accord CSE)



- ✓ **Mesure en faveur de la qualité de travail à Cœur Défense :**
 - Extension des tickets restaurants aux salariés de Cœur Défense sur la base du volontariat



COVOITURAGE



- ✓ **Mesures en faveur de la mobilité durable et de la protection de l'environnement :**
 - Prise en charge du forfait transport en commun à hauteur de 75% au lieu de 50% (à titre exceptionnel en 2023)
 - Forfait vélo'taf pour les salariés qui utilisent le vélo pour leurs trajets domicile-travail (100€ pour équipement sécurité, 100€ par an pour maintenance et réparation)
 - Valorisation du covoiturage (200€ par an = application de l'accord mobilité Groupe EDF)



- ✓ **Accompagnement de l'accord :**
 - Comité de suivi pour les signataires de l'accord
 - Clause de revoyure en juillet si l'inflation 2023 > 4,2%

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !



NAO SALARIALES : ÉPILOGUE AVANT NOËL ?

16 Décembre 2022

ANALYSE CGT: DES AVANCÉES NOTABLES!

Rappelons tout d'abord ici que la proposition initiale de la direction se résumait à une enveloppe salariale de 5,7%. Même si les dernières propositions peuvent toujours sembler insuffisantes, la CGT considère que ce dernier paquet de mesures va dans le bon sens et répond pour l'essentiel aux revendications qu'elle porte à l'exception notable de la prime de transport (mobilité rurale), grande absente, toutefois en partie compensée par une attention particulière portée aux bas salaires.

L'ensemble des éléments périphériques obtenus sont loin d'être négligeables et la CGT revendiquait depuis plusieurs années ces améliorations à savoir : l'augmentation du budget ASC, la revalorisation et l'extension du dispositif tickets restaurant, les mesures liées à la mobilité durable, mesures qu'elle réclamait dans le cadre de l'accord mobilité groupe EDF encore insuffisamment décliné dans l'UES.

Les points positifs	Les points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une enveloppe 2023 supérieure à inflation moyenne 2023 (hypothèse 4,2%) ✓ Une clause protectrice de revoiture en Juillet 2023 (demande IS), en cas de dépassement de 4,2 % en inflation moyenne. ✓ Une mesure spécifique dès janvier 2023 (demande CGT), sous forme de PPV de 1,5 % (modalité direction) ✓ Une attention particulière portée aux bas salaires (demande CGT et CFDT) via : <ul style="list-style-type: none"> ■ Plancher de 600 euros pour la PPV ■ Une enveloppe différenciée (demande CGT) de 6,5% ■ Un minimum garanti (demande IS) de 4% sauf exception ✓ Tickets restaurants et paniers <ul style="list-style-type: none"> ■ Revalorisation à 9,87 euros (demande IS) au lieu de 8,50 euros et des paniers à 5,92 euros (demande CGT) ■ Une extension des tickets restaurants à La Défense sur la base du volontariat (demande IS) ✓ Un encouragement à la mobilité durable (demande IS) <ul style="list-style-type: none"> ■ Prime vélo / prime covoiturage / prise en charge à 75% du Pass Navigo ✓ Augmentation du budget ASC de 0,8 à 1 % de la masse salariale (demande IS) ✓ Un comité de suivi au printemps pour vérifier la bonne application de l'accord (demande CGT) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le rattrapage de l'inflation 2022 est partiel pour les salaires de base et le mécanisme de compensation par PPV n'est pas pérenne ✓ Pas de prime mobilité rurale pour les salariés sans accès au transport public et sans possibilité de mobilité durable NB : Sur ce deuxième point, la direction s'engage à étudier une utilisation plus souple des véhicules de service <p>demande IS : demande commune de l'ensemble des OS demande CGT : demande initiée et défendue par la CGT</p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><i>Pour la première fois depuis longtemps chez EDF R, la CGT envisage de signer cet accord salarial qui sans être totalement satisfaisant va dans le bon sens pour l'ensemble des salariés, ETAM et cadres, qu'elle représente avec la même implication. Elle décidera définitivement après avoir consulté ses syndiqués et sympathisants.</i></p> </div>

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence ! www.fixezlecap.com



NAO SALARIALES : ÉPILOGUE AVANT NOËL ?

16 Décembre 2022

JOYEUSES FÊTES A TOUS !

L'équipe CGT



VOS CONTACTS SYNDICAUX CGT



Laurent SMAGGHE
RS CGT – élu CEE EDF
Resp. relations indus.
Direction EMR
La Défense



Manuella BOUBOUNE
DS CGT – élue CGF EDF
Comptable
Dir. Financière France
La Défense



Michel FOLLY-CASTAY
DS CGT
Resp. régional de sécurité
Colombiers

VOS 2 ADMINISTRATEURS SALARIES CGT AU CA D'EDF R SA



Marie-Claire CASSEGRAIN *
Chargée Pilotage Qualité
Direction OMEGA
EDF R France
Montpellier



Robin DELAHAYES*
Tech coordinateur
Maintenance
EDF R Services
Villeveyrac

VOS 12 ELUS CGT AU CSE



Cédric LIEGEOIS*
Muté chez ENEDIS



Manuella BOUBOUNE
Comptable
Dir. Financière France
EDF R France
La Défense



Damien LOPEZ*
Tech de maintenance
Région Sud
Parti chez GE



Agnès ALAMI DRISSI
Gestionnaire
facturation OMEGA
EDF R France
Colombiers



Frédéric LARQUIER*
Tech. de maintenance
Région Sud
Parti chez GE



Marc ASANOVIC*
Technicien coordinateur
Région Nord
EDF R Services
Moselle - Faulquemont



Monika RAZNY*
Head of Treasury Dept
Dir. Finance corporate
EDF R
La Défense



Philippe CHARO
Chargé de mission
Dir. Ingénierie
EDF R
La Défense



Monica MURILLO*
Chef de Projet
EDF R
Direction Industrie
La Défense



Michel FOLLY-CASTAY
Resp. régional sécurité
EDF R Services Sud
Colombiers



Frédérique PORTRAIT
Chef de projet
Développement Sud
EDF R France
Beziers



David RODRIGUEZ
Démissionnaire CSE

VOS 5 REPRESENTANTS DE PROXIMITE CGT



Kevin DAS NEVES*
RP OUEST
Mechanical engineer
Field Support
~~Cocmelle~~



Christine MENDES*
RP PARIS
~~Resp. recrutement~~
DRH Groupe
La Défense



Marc ASANOVIC*
RP EST
Technicien coordinateur
Maintenance
Moselle - Faulquemont



Frédérique PORTRAIT
RP OCCITANIE
Chef de projet
Développement Sud
Beziers



Robin DELAHAYES*
Ancien RP Occitanie
Nommé administrateur



Laurent SMAGGHE
RP Paris
Resp. relations indus.
Direction EMR
La Défense

CSST Risques sédentaires A. ALAMI DRISSI	CSST O&M M. FOLLY-CASTAY F. LARQUIER	Commission Economique P. CHARO	Commission Sociale M. MURILLO	Commission ASC M. RAZNY M. BOUBOUNE
---	---	--	---	--

Nota Bene : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos newsletters,

merci d'adresser un mail à laurent.smagghe@edf-re.fr

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence ! www.fixezlecap.com